

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00

☎ : **02.98.92.50.23** www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr

Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Office de tourisme		02.98.92.53.57
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi et samedi : 10h à 12h / Vendredi de 16h30 à 18h30 / Dimanche de 10h30 à 12h	02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30	02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay	1, allée du stade	02.98.92.50.34
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7	David Daden	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec	02.98.81.27.28
Bac de collecte de vêtements	Services techniques – zone artisanale de Carn Ar Hoat	
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermé le mardi	02.98.92.57.58
Déchets de jardin	Résidence Pen Ar Prat	
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE		
Médecins	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	02.29.20.21.00
Infirmières	Permanence dès 8h30 Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau	02.98.92.52.06
	Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	02.98.92.53.13 02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	David Cavarec	02.98.92.59.19
Urologue	Mardi matin Olivier Develay	02.98.53.55.87
Sage-femme	Vendredi matin Gaëlle Rouxel	02.29.20.21.00

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

1. Attribution des lots couverture et charpente bardage pour les travaux de rénovation énergétique de l'école et de la maison de l'enfance.

Dans le cadre des travaux de la seconde tranche de la rénovation énergétique de l'école communale et de la maison de l'enfance, le lot charpente/ couverture/ bardage est resté infructueux suite à l'appel d'offre lancé le 29 avril 2024. Plusieurs entreprises ont été contactées pour les inviter à déposer une offre. En l'absence de réponse, il a été décidé de subdiviser ce lot en un lot charpente/ bardage et un lot couverture et de consulter à nouveau des entreprises. Après plusieurs relances, nous avons reçu deux offres sur le lot charpente / bardage et une offre sur le lot couverture.

A l'unanimité, le Conseil décide de retenir les offres suivantes :

- Lot charpente / bardage : entreprise Joël Henry couverture pour 121 086,28€ HT
- Lot couverture : entreprise Joël Henry Couverture pour 97 745,43€ HT.

2. Décisions d'emprunts : budget principal et budget cabinet dentaire

Plusieurs organismes bancaires ont été contactés afin de financer plusieurs projets. Les offres reçues ont été examinées par la commission finances.

Budget principal : financement du reste à charge de l'opération d'aménagement du secteur de Menez Bihan. Il s'agit des travaux de viabilisation d'un terrain cédé à l'OPAC de Cornouaille pour la construction de logements sociaux. La demande de financement correspond au reste à charge pour la commune. La commission finances propose de retenir l'offre crédit agricole n°2 en amortissement linéaire :

Organisme prêteur	Montant	Durée en mois	Frais de dossier	Total des intérêts	Coût global (intérêts + frais)
Crédit Agricole proposition 2	100 000	240	100	33 108,80	33 208,80

Budget cabinet dentaire : suite à l'acquisition d'un bâtiment professionnel, financé par un premier emprunt de 160 000€ la commune doit procéder à des travaux pour l'aménager afin d'accueillir un cabinet de chirurgien-dentiste. L'annuité de ces deux emprunts sera couverte par les loyers. La commission propose de retenir l'offre Crédit Agricole n°1 en amortissement progressif

Organisme prêteur	Montant	Durée en mois	Frais de dossier	Total des intérêts	Coût global (intérêts + frais)
Crédit Agricole proposition 1	80 000	240	80,00 €	29 306,62	29 386,62

Accord à l'unanimité.

3. Régularisation de l'acquisition du chemin d'accès à la station d'épuration

Par délibération du 9 octobre 2023, le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition auprès de l'association foncière de remembrement (AFR) de la parcelle ZO 32 qui constitue le chemin d'accès à la station d'épuration. Cette proposition a été acceptée par délibération de l'AFR en date du 2 avril 2024, mais cette dernière liste les parcelles ZO 26, 31, 32 et 33. Les parcelles ZO 26, 31 et 33 constituent les fossés de la voie. Il paraît indispensable de les intégrer dans l'opération. Il est donc nécessaire de compléter la délibération du 9 octobre 2023. Accord à l'unanimité.

4. Décision modificative au budget principal

Afin de régulariser une écriture comptable 2023 concernant une recette versée par le SDEF, il est nécessaire d'adopter une décision modificative afin de prévoir les crédits nécessaires pour un montant de 937,31 €. Accord à l'unanimité.

ATELIER « PRÉVENTION DES CHUTES »

Prévenir une chute, c'est apprendre à en reconnaître les paramètres : se déplacer, mieux s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol. 35% des personnes de plus de 65 ans chutent au minimum une fois par an. Les ateliers Equilibre en Bleu peuvent réduire les risques de chutes de 17% et de 20 à 40% le risque de fractures.

L'objectif est de donner des outils et de la confiance à chaque personne :

- stimuler les facteurs moteurs de l'équilibre
- optimiser la marche
- activer les chaînes musculaires permettant de se relever du sol
- reprendre confiance en soi

Réunion d'information le mardi 10 décembre à 10h00, salle municipale.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Au cours de l'année 2023, 36 signalements d'intoxication accidentelle au monoxyde de carbone dans des logements ont été déclarés dans le département du Finistère concernant 151 personnes.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique,

tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, au moins une fois par an, demeurent les principaux gages de sécurité.

Les coûts de l'énergie conduisent à une réduction de l'aération et de la ventilation des locaux, source d'un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone pour les occupants.

En cas de suspicion :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15).

MANIFESTATIONS AU PROFIT DU TELETHON 2024

✓ Les dons pour le Téléthon peuvent être remis en mairie où une urne est à votre disposition. Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de "L'AFM Téléthon" afin d'obtenir un reçu en vue d'une réduction d'impôt.

✓ Dimanche 1^{er} décembre, venez découvrir les réalisations de l'atelier créatif au marché de Noël.

✓ Samedi 7 décembre, à 10h30, la bibliothèque organise une « dictée ». Bon(ne)s ou moins bon(ne)s en orthographe, venez-vous amuser, vous cultiver, passer un bon moment.

✓ Dimanche 15 décembre, l'élan du Porzay vous propose de participer au trail (nouveau parcours) de 5 ou 10 km. Départ à 10h du complexe sportif. Inscription sur place dès 9h ou sur « Klikego course sans classement ». Autorisation parentale pour les mineurs. Participation : 7€.

SOIRÉE EN HOMMAGE À PAUL DIVANAC'H

La municipalité et l'association Tréfeuntec 1856 organisent un hommage à Paul Divanac'h, le samedi 14 décembre à 17h30 à la salle municipale. Diaporama : Maire et père avant tout. Vidéos de Paul Divanac'h sur sa passion pour l'exploit de Jean-Marie Le Bris.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS propose aux personnes de plus de 70 ans de se retrouver autour d'un goûter le samedi 7 décembre à 15h00, à la salle municipale. Les personnes nouvellement installées sur la commune y sont, aussi, cordialement invitées (il n'y aura pas le courrier habituel avec un coupon réponse). Inscription avant le mercredi 4 décembre au 02.98.92.50.23 ou par mail mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

MAISON POUR TOUS POLYSONNANCE – SOIREE JEUNES

Soirée « Aller vers » Plonévez-Porzay le vendredi 22 novembre 24

Depuis bientôt un an, l'équipe jeunesse de Polysonnance développe des actions de territoire à destination des adolescents de la Communauté de communes. Financées par les 17 communes de la CCPCP et la caisse d'allocation familiale, ces actions sont de plus en plus repérées par les jeunes et leurs familles. Ce vendredi 22 novembre c'est la commune de Plonévez-Porzay qui a accueilli les jeunes pour une soirée burger et jeux de société. De 18h30 à 22h, 17 adolescents ont répondu présents à la soirée organisée par le pôle jeunesse de Polysonnance. Mis sous le signe de la rencontre, ce temps de rencontre a permis aux 17 jeunes de partager un temps d'animation, d'échanger autour d'un repas (Burger pour l'occasion), et de vivre des temps collectifs de jeu dans un ambiance joviale et détendue. Le prochain rendez-vous est à Saint-Ségal le vendredi 6 décembre, inscriptions au 02.98.86.13.11 (tarif 3 €)

RÉUNIONS PUBLIQUES « LE SCoT, C'EST NOTRE AFFAIRE »

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est en cours d'élaboration pour la période 2026-2046.

Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier... venez découvrir les futures règles d'aménagement du territoire lors d'une des trois réunions publiques organisées par le Pôle métropolitain du Pays de Brest :

Le 20 décembre 2024 au Hangar (près de la cimenterie) à Landerneau, 18h30-20h30,

Le 7 janvier 2025 à la salle Marcel Bouguen à Plabennec, 18h30-20h30,

Le 8 janvier 2025 à la salle des fêtes de Châteaulin, 18h30-20h30.

Plus d'informations sur le site du Pays de Brest : <https://www.pays-de-brest.fr/le-scot/revision-du-scot>

TINERGIE

Quelles aides pour le remplacement de mon système de chauffage ?

Plusieurs aides financières existent pour un geste de rénovation unique comme le remplacement du système de chauffage. Les plus conséquentes sont l'aide d'État MaPrimeRénov' par geste, la Prime Coup de Pouce chauffage et l'éco-prêt à taux zéro. Ces aides sont conditionnées à plusieurs critères et fixées selon les ressources du ménage. Toutefois, installer un nouveau système de chauffage dans une maison ou un appartement mal isolé ne vous permettra pas forcément de gagner nettement en confort et de faire baisser votre consommation énergétique.

Pour toute question concernant la rénovation énergétique de votre logement, vous pouvez contacter Tinergie, le service public local de la rénovation énergétique du Pays de Brest au 02.98.33.20.09. Des conseillers peuvent renseigner par téléphone et assurent des permanences sur l'ensemble du territoire.

A Châteaulin le 1^{er} lundi du mois, maison de l'emploi, 33 quai Alba

A Pleyben le 3^{ème} lundi du mois (matin), Maison France Services, 14 rue de Garsmaria

À Plomodiern le 3^{ème} lundi du mois (après-midi), mairie, 20 rue Du Docteur Vourc'h

Un dispositif assuré par Ener'gence, l'agence énergie climat du Pays de Brest.

VIE ASSOCIATIVE

ATELIERS BIEN-ÊTRE

Lundi 2 décembre : visite au Boulodrome à Telgruc. Départ place de Cornouaille à 14h. Covoiturage possible.

RANDONNEURS DU PORZAY

Reprise de l'activité « Jeux de société » le mercredi de 14h à 17h, salle des associations. Ouvert à tous.
Contact : Maryse Druart au 06.07.95.73.34.

Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h00, place de l'église. Jeudi à 14h00, pétanque à Tréfeuntec.
Jeudi : répétitions de la section musico-vocale de 17h30 à 19h00, salle municipale.

Mardi 3 décembre : Plomodiern. Mercredi 4 décembre : Plomodiern. Vendredi 6 décembre : Ploéven.
Contact : 06.47.98.83.53.

TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Vendredi 6 décembre : randonnée de 8 km autour de Plonévez-Porzay suivie du Goûter de Noël. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

INFORMATIONS COMMERCIALES

- « Comptoir du village » : mini séances photos de Noël avec le studio photos "Armor Focus" : enfants, famille et animaux samedi 30 novembre à l'occasion de la dégustation de vins.

- « L'hôtel de la plage » organise un black friday pour ses coffrets cadeau pour Noël. Rendez-vous sur le site www.plage.com, rubrique coffrets cadeaux. Au moment du paiement, inscrire le code PLEASURE pour -10% sur la valeur du panier. Code valable du 29 novembre au 08 décembre 2024. Pour le restaurant, l'hôtel, les demi-journées spa, le spa : tout est accessible pour les clients ne résidant pas à l'hôtel.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 30 novembre : messe à 18h00 à la chapelle Sainte Anne.

Imprimé par nos soins